

L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET  PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Jeudi 29 mars 2018  N° de la séance : 4	<u>A.S. 2017/2018</u>
OBJET	RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

<p style="text-align: center;"><b><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u></b> <b><u>du jeudi 29 mars 2018</u></b></p> <p>Le quorum étant atteint, monsieur MIALON ouvre la séance à 18 h 15</p> <p><b><u>1°) Adoption du compte-rendu du conseil d'administration n° 3 du 14 février 2018</u></b></p> <p>Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu le compte-rendu. Sans remarques particulières, il est adopté en l'état.</p> <p><b>Votants</b>  <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b><u>2°) Adoption de l'ordre du jour</u></b></p> <p>Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu l'ordre du jour.</p> <p>Deux questions diverses ont été transmises au proviseur à rajouter à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan, en termes de visiteurs, de la journée portes ouvertes</li> <li>- La répartition des IMP pour l'année 2017-2018</li> </ul> <p><b>Votants</b>  <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b><u>3°) Conventions</u></b></p> <p>Pour information deux conventions sont en préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention avec le comité départemental de volley pour des stages de détection aux vacances de Noël et aux vacances d'hiver.</li> <li>- Convention avec l'association des Fanfares de Mazamet</li> </ul> <p>Du jeudi 5 juillet au mardi 10 juillet environ 70 personnes maxi</p>	
--	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Jeudi 29 mars 2018</p> <p>N° de la séance : 4</p>	<p><u>A.S. 2017/2018</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p><b>18H25</b> Arrivée de Mme Jauzion et Mme Viala <b>18H35</b> Arrivée de Mme Viste</p> <p><b><u>4°) Présentation du compte financier de l'exercice 2017</u></b></p> <p><b>A) Arrêt du compte financier de l'exercice 2017</b></p> <p>Monsieur HOLLE présente le rapport de l'ordonnateur relatif à l'exécution budgétaire de l'exercice 2017. Ce rapport retrace les opérations réalisées en recettes et en dépenses au regard du budget primitif. (Cf. Document ci-joint).</p> <p>Le conseil d'administration adopte sans réserve le compte financier de l'exercice 2017.</p> <p><b>Votants</b></p> <p><b>Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b>B) Affectation du résultat de l'exercice 2017</b></p> <p>Mme OURMIERE, mandataire de l'Agent Comptable Céline DROUILLOT, présente aux membres du conseil d'administration l'analyse financière, le bilan comptable de l'exercice, le résultat comptable, la capacité d'autofinancement et le fonds de roulement. (Cf. Document ci-joint).</p> <p>Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de l'exercice sur un compte de réserve unique.</p> <p><b>Votants</b></p> <p><b>Pour : 17 Abstention : 1 Contre : 1</b></p>	
--	--

L.P. HOTELIER  
45 RUE LAPEYROUSE  
81200 MAZAMET

A.S. 2017/2018

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Jeudi 29 mars 2018

N° de la séance : 4

OBJET

RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

### **5°) Décision Budgétaire Modificative**

Monsieur HOLLE présente au conseil d'administration, pour information, la décision de l'Ordonnateur n°1.

### **6°) Questions diverses:**

- Le bilan, en termes de visiteurs, de la journée portes ouvertes

Monsieur MIALON informe les membres du CA qu'il a été compté 170 personnes visitant l'établissement. Une fréquentation en baisse par rapport à celle de 2017 qui était de 255. Il est difficile d'analyser les raisons de cette variation et si cela impactera les inscriptions en juillet.

- La répartition des IMP pour l'année 2017-2018

Monsieur MIALON indique que 6,5 IMP sont à répartir pour cette année scolaire et qu'elles ne sont pas étiquetées.

Elles sont réparties comme cela :

Mr Bernat 0,5, Mr Maingret 0,5, Mr Nasraddine 3,5, Mr Perez 0,5, Mme Samé 0,5, Mme Sintès 0,5 et Mme Senizergues 0,5.

Les enseignants souhaiteraient revoir cette répartition.

La séance est levée à 19 h 35.

Le Président du CA



Nicolas MIALON